

Appel d'Ottawa à la coopération pour protéger l'Amazonie de l'expansion des combustibles fossiles

Nous, parlementaires du Canada et des pays amazoniens, ainsi que leaders autochtones réunis à Ottawa, reconnaissons l'urgence croissante de protéger les écosystèmes essentiels face à la crise climatique.

Partout dans les Amériques, les communautés subissent déjà des impacts climatiques de plus en plus graves, notamment des feux de forêt, des températures extrêmes, des inondations et des perturbations des écosystèmes et des moyens de subsistance, entre autres. L'Amazonie, l'un des biomes les plus importants au monde pour la biodiversité, la régulation des systèmes d'eau douce et la stabilisation du climat, subit des pressions supplémentaires liées à l'expansion continue d'activités extractives impliquant de nombreux acteurs mondiaux. La protection de ce biome représente donc une occasion cruciale d'action climatique collective.

Réunis à Ottawa dans le cadre du forum « Du fleuve au Parlement : voix amazoniennes à Ottawa », organisé par la sénatrice Rosa Galvez, membre du réseau Parlementaires pour un avenir sans énergies fossiles, nous reconnaissons que l'avenir de l'Amazonie n'est pas une question uniquement régionale. Son importance extraordinaire pour le système terrestre et le bien-être humain lui confère une portée pour la planète tout entière et nous invite à aborder sa protection sous l'angle d'un bien commun planétaire : un écosystème dont la stabilité et la préservation relèvent d'un intérêt mondial partagé.

Son avenir est également lié à des décisions prises au-delà de la région, tant par les entreprises que par les gouvernements, sous forme d'investissements, de financements, d'activités commerciales et de politiques publiques. L'exploitation pétrolière et gazière dégrade continuellement l'Amazonie, alors que la science nous indique que l'élimination progressive de ces combustibles est essentielle pour respecter l'Accord de Paris.

C'est pourquoi nous estimons que la coopération entre les parlementaires du Canada et ceux des pays amazoniens peut contribuer de manière importante à la protection de l'Amazonie, tout en faisant progresser une transition juste, ordonnée et planifiée vers l'abandon des combustibles fossiles.

Nous partageons l'avis que les régions d'une importance écologique, culturelle et climatique exceptionnelle méritent une attention particulière lorsque les pays élaborent leurs stratégies de transition énergétique. Dans le cas de l'Amazonie, cela comprend l'exploration de voies pour empêcher l'ouverture de nouvelles frontières pétrolières et

gazières, avec l'ambition de faire de l'Amazonie la première grande région du monde protégée contre toute nouvelle expansion des énergies fossiles.

Grâce aux processus législatifs nationaux et à la coopération régionale, l'Amazonie pourrait devenir un exemple pionnier de la manière dont l'engagement mondial à abandonner les combustibles fossiles et à respecter l'Accord de Paris peut se traduire par des actions concrètes sur le terrain.

Toute transition de ce type doit être socialement juste et ancrée dans les réalités de chaque pays. Elle doit respecter les droits des peuples autochtones, y compris les principes du consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause, soutenir les communautés et les travailleurs, favoriser la diversification économique et remédier aux impacts environnementaux et sociaux existants.

Nous reconnaissons également que l'avenir de l'Amazonie n'est pas uniquement influencé par les décisions prises dans la région. Des entreprises, des investisseurs et des institutions financières dont le siège se trouve dans d'autres pays participent à des activités dans l'ensemble du biome. Cela ouvre la voie à un dialogue accru sur la manière dont les pratiques des entreprises, les décisions d'investissement et les normes financières peuvent contribuer à la protection de la biodiversité, au respect des droits de la personne et à une transition énergétique juste. Le Canada peut jouer un rôle constructif dans cette conversation.

Son expérience en matière de gouvernance environnementale, de droits des peuples autochtones, d'investissement responsable et de coopération internationale peut contribuer à l'élaboration d'approches plus solides en matière de transparence, de diligence raisonnable et de reddition de comptes pour les entreprises et les institutions financières actives à l'international. Parallèlement, le dialogue avec les parlementaires et les leaders autochtones de l'Amazonie peut contribuer à ce que ces approches répondent aux réalités vécues sur les territoires eux-mêmes.

Plutôt que d'attribuer la responsabilité à un seul pays ou à une seule institution, ce Forum vise à renforcer la coopération entre les différents acteurs dont les décisions façonnent l'avenir de l'Amazonie. Il s'agit également d'un appel à la solidarité internationale, qui reconnaît que la sauvegarde d'un écosystème d'importance mondiale exige que les pays, les institutions et les communautés collaborent au-delà des frontières dans la poursuite d'un intérêt commun.

Nous encourageons donc la poursuite du dialogue au sein du Parlement du Canada sur les activités internationales des entreprises et des institutions financières canadiennes, et sur

la manière dont les politiques actuelles et futures peuvent soutenir des normes élevées en matière d'environnement et de droits de la personne à l'étranger.

Nous encourageons également les gouvernements, les institutions financières, les investisseurs et les entreprises à examiner comment l'investissement et la coopération peuvent soutenir davantage la conservation de la biodiversité, des économies locales résilientes, l'énergie propre, le développement durable ainsi que les initiatives menées par les peuples autochtones et les communautés amazoniennes.

Le Forum d'Ottawa s'appuie sur les travaux législatifs déjà en cours au Brésil, en Colombie, en Équateur, au Pérou et en Bolivie, où des parlementaires ont présenté des propositions relatives à l'expansion de l'exploitation des hydrocarbures en Amazonie. Ces initiatives démontrent le rôle important que peuvent jouer les assemblées législatives nationales pour traduire les engagements climatiques internationaux en débats et en politiques à l'échelle nationale. Nous voyons Ottawa comme une occasion d'approfondir cet échange.

En mettant en relation les parlementaires des pays où se déroule l'extraction avec ceux des pays où sont établis les entreprises, les investisseurs et les institutions financières, nous pouvons renforcer la compréhension de nos responsabilités partagées et cerner des domaines de coopération législative future.

Le Canada et les pays amazoniens font face à trois défis interreliés et tout aussi pressants : limiter le réchauffement planétaire, protéger la biodiversité et faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones. Cette collaboration multilatérale représente une étape importante pour relever ces défis ensemble, tout en bâtissant un programme commun qui reflète à la fois les responsabilités mondiales et les réalités des territoires les plus directement touchés.

À titre de mesure concrète pour faire avancer cette coopération, nous annonçons la création d'une Coalition parlementaire pour l'Amazonie, qui réunira des législateurs engagés à faire progresser des mesures contribuant à relever ces défis interreliés et à renforcer la protection du biome. La Coalition offrira une plateforme de coopération législative, d'échanges et d'actions coordonnées, et invitera des parlementaires d'autres régions du monde à se joindre à cet effort commun, reconnaissant que l'avenir de l'Amazonie est une question de préoccupation et de responsabilité mondiales partagées.

La protection de l'Amazonie exigera des actions au sein des pays amazoniens, la coopération de la communauté internationale, une participation significative des peuples autochtones et l'engagement des secteurs privé et financier. Ottawa peut contribuer à bâtir



ces ponts et marquer le début d'une alliance parlementaire plus large, capable de transformer la solidarité et la responsabilité partagée en action concrète.